



L'Association Internationale des Services du Trésor fête ses 10 ans



10 années d'ouverture sur le monde des administrations financières

Sommaire

Remarques liminaires	3
Le mot du Président	3
Le mot du Secrétaire général.....	4
Rétrospective des 10 années d'actions	5
L'AIST, un esprit de partage	5
L'AIST, une décennie d'actions internationales et de coopération	6
Panorama de l'AIST	8
Nos engagements	9
Organisation et évolution de l'AIST	10
Les membres de l'AIST	12
Les Présidents, Secrétaires généraux et Commissaires aux Comptes de l'AIST	13
Regards sur l'AIST	15
Annexe – Récapitulatif des actions organisées par l'AIST	17

Le mot du Président



En ma qualité de Président de l'Association Internationale des Services du Trésor, je voudrais dire combien le Koweït est heureux et fier d'accueillir, du 14 au 16 novembre 2016, le colloque international annuel de l'AIST, sur le thème « Les apports de la dématérialisation pour l'exercice des missions du Trésor ». Le plaisir est d'autant plus grand que l'événement coïncide avec le 10^{ème} anniversaire de notre organisation.

Après dix ans d'existence de notre honorable institution et à l'occasion de nos travaux, je salue avec bonheur le parcours de celle-ci, marqué tant par ses résultats que par la qualité des échanges riches et intenses que nous connaissons, et par un sens étroit des relations humaines.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance pour la contribution qu'a apportée l'AIST dans la consolidation de la coopération entre nos pays, dans le souci constant de favoriser la mutualisation des connaissances, des bonnes

pratiques et des expériences afin d'instaurer la bonne gouvernance et d'accroître la performance de nos administrations.

Les thèmes retenus lors des séminaires et colloques témoignent de la volonté des membres de faire des services du Trésor un véritable levier d'action fort pour une gestion moderne et efficace des finances publiques.

Tout en souhaitant plein de succès aux travaux de l'AIST, je tiens à rendre un vibrant hommage aux présidents et secrétaires généraux qui se sont succédé à la tête de notre vénérable organisation, ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la hisser au niveau dont elle peut s'enorgueillir. En effet, ils ont indubitablement réussi à impulser, à nos administrations respectives, une nouvelle dynamique fondée sur l'échange d'expérience et d'expertise ainsi que le respect mutuel.

Très bon anniversaire et longue vie à l'AIST !



Le mot du Secrétaire général



Secrétaire général de l'AIST depuis 2013, j'ai l'insigne honneur et le grand plaisir d'organiser, avec le Ministère des Finances du Koweït, le colloque célébrant l'anniversaire des dix ans de notre association, à Koweït City.

J'ai souhaité que le présent document marque l'événement et rende hommage à ceux qui ont construit l'AIST. Nous pouvons mesurer

aujourd'hui le chemin parcouru depuis 2006 et constater le profond attachement à des valeurs fortes qui structurent notre organisation (professionnalisme, exigence, mutualisation et partage).

Durant ces dix années, l'AIST s'est modernisée et professionnalisée, grâce à l'engagement fort des différents présidents et secrétaires généraux, qui ont su s'adapter à l'évolution de l'environnement international et des technologies et répondre aux attentes nouvelles de ses membres. Le succès de nos actions n'est possible que grâce à l'ensemble de nos pays qui s'impliquent dans la vie de notre association. Je sais le travail que représente la préparation de nos actions et profite de l'occasion pour saluer et remercier très sincèrement tous ceux qui se sont investis et qui s'investiront encore dans leur organisation pour qu'elles soient une totale réussite, soit en les accueillant, soit en fournissant des experts de haut niveau.

L'AIST de 2016 est plus que jamais un lieu de partage d'expérience, d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques, tel que les fondateurs de 2006 l'ont voulu lors de sa création à Madagascar. Le contexte économique international, la recherche de la performance budgétaire, l'apport des nouvelles technologies et les exigences légitimes des usagers envers les administrations financières sont autant de facteurs qui rendent nécessaire la poursuite des réformes engagées par les pays membres de l'AIST. Notre association a un rôle très important à jouer dans l'accompagnement de celles-ci, en offrant aux vingt-neuf pays qui la composent aujourd'hui l'opportunité de réfléchir ensemble aux organisations et aux processus à mettre en place.

Sa vocation est que chacun puisse s'enrichir de l'ensemble des travaux et des expériences des participants. C'est ainsi que, si l'AIST privilégie les relations entre ses membres, elle s'ouvre également et largement à la collaboration avec les autres organisations internationales. En effet, c'est par la coopération menée au sein de l'AIST que nous pourrons faire progresser le cadre des finances publiques et le moderniser, dans un contexte international contraint et en pleine mutation, et favoriser cet échange de bonnes pratiques dans la matière qui est la nôtre : la gestion des finances publiques.

Je souhaite un joyeux anniversaire à l'AIST et formule le vœu qu'elle continue de s'épanouir et de prospérer pendant encore de nombreuses décennies !

Rétrospective des 10 années d'action

L'Association Internationale des Services du Trésor (AIST), un esprit de partage

L'AIST est une organisation non-gouvernementale née en 2006, à Antananarivo, d'une volonté de ses membres de faire face, ensemble, aux défis de la modernisation de la gestion des finances publiques.

Espace d'échanges et de débats, l'AIST a pour ambition de contribuer à une réflexion commune sur les transformations à entreprendre et de développer des formes de coopération internationale multilatérale reposant sur l'intérêt commun et l'enrichissement mutuel.

Les membres de l'AIST sont confrontés à de nombreux défis qui ne peuvent être appréhendés de manière isolée : adoption de normes comptables internationales, rénovation des modes de contrôle de la dépense publique, mise en place de systèmes d'informations comptable et budgétaire, accompagnement des processus de décentralisation, efficience des modes de gestion interne des grandes administrations à réseau...

La mondialisation et le contexte actuel de crise économique et financière renforcent aujourd'hui la nécessité pour les États de se réformer et de coopérer pour entamer ensemble une modernisation coordonnée de leur gestion.

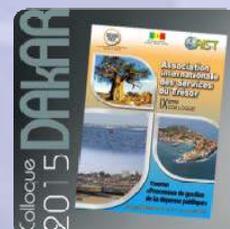
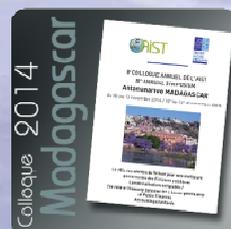
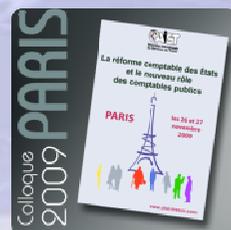
Association non gouvernementale à but non lucratif, l'AIST a une réelle vocation internationale qui se retrouve dans la diversité géographique de ses membres émanant de l'Afrique francophone et anglophone, des Caraïbes, du Pacifique, d'Europe, de la zone CEI et d'Asie. En 2012, les secrétariats du CREDAF et de l'AIST fusionnent en un seul bureau.

L'AIST, une décennie d'actions internationales et de coopération

Afin d'améliorer l'échange d'informations et la coopération entre les administrations du Trésor et de la Comptabilité publique des pays membres, l'AIST organise deux types d'actions :

1- COLLOQUES

- Le colloque réunit les dirigeants des administrations membres de l'AIST et les représentants de nombreuses organisations internationales, d'universitaires ou encore d'experts dans le domaine des finances publiques.
- Pendant deux jours, les délégués réfléchissent, échangent et débattent autour des thèmes retenus lors de l'Assemblée générale, dans le cadre de présentations et de tables rondes favorisant la réflexion.



2- SÉMINAIRES THÉMATIQUES (depuis 2012)

- Le format est différent de celui des colloques, alternant séances plénières et travaux en ateliers sur un thème précis. Réservés aux membres, ils s'adressent plus particulièrement aux cadres spécialistes, sans toutefois exclure les cadres dirigeants.
- Pendant deux jours, les participants réfléchissent, échangent, débattent autour du thème retenu. Pour favoriser la réflexion, des tables rondes et des exposés, auxquels participent des membres de l'AIST et des experts externes (organisations internationales, universitaires...), précèdent les débats.



L'AIST publie, à l'intention exclusive de ses membres, des documents thématiques et de synthèse à l'issue des travaux. Soucieuse de confronter les points de vues et les expériences des différents pays, l'AIST promeut l'organisation d'actions sur quatre continents, selon le principe du respect de la diversité géographique. Bénéficiaire des compétences d'experts internationaux, ayant une vision globale, est primordial afin de développer une meilleure compréhension de nos enjeux et problématiques :



Panorama de l'AIST

OBJECTIFS

Promouvoir le dialogue, le partage d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques

Accompagner les membres dans leurs réformes de modernisation des administrations et de renforcement de leurs capacités

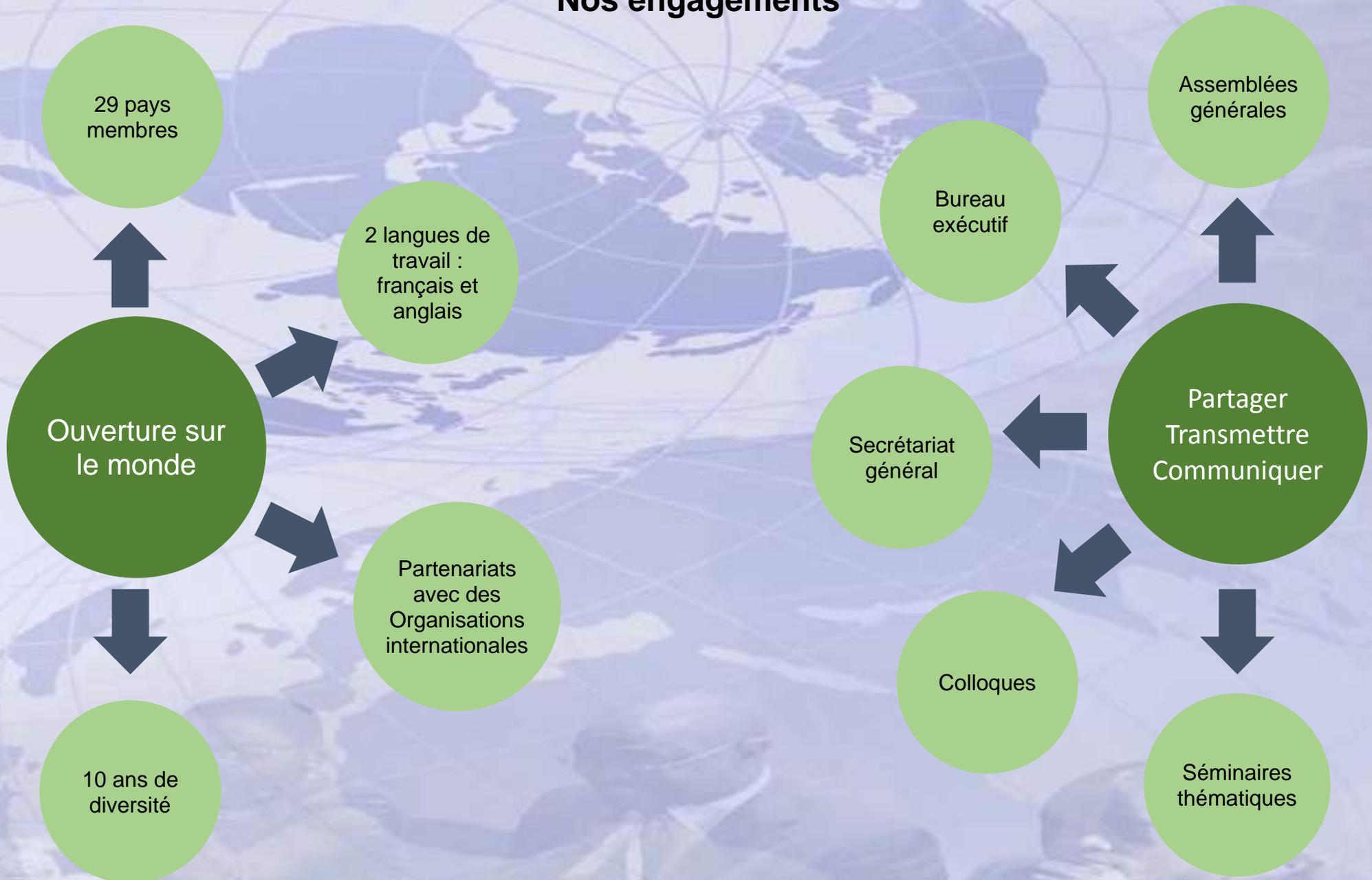
Défendre les valeurs qui sous-tendent le bon fonctionnement des Services du Trésor

RESSOURCES

Ressources financières :
Cotisations des membres indexées sur le RNB/hab des Etats membres

Ressources humaines :
- Secrétaire général(e)
- Chargé(e) de mission
- Assistant(e)

Nos engagements



Organisation et évolution de l'AIST

L'histoire des finances publiques fait apparaître le rôle éminent des services du Trésor dans la réussite des initiatives de réformes de la gestion publique. Ce rôle est de plus en plus important dans un contexte global marqué par une dynamique de réformes induite principalement par la mondialisation. Au centre du processus de la gestion des finances publiques, les activités des services du Trésor visent essentiellement à s'adapter aux mutations profondes que connaît leur environnement. Ces mutations sont principalement liées à la convergence des standards de service à travers le monde et aux besoins que celle-ci induit en termes de concertation, de mutualisation des expériences, de « benchmarkings » coopératifs et de développement d'approches communes de gestion.

La création de l'AIST s'inscrit dans ce contexte. En effet, l'objectif de l'association est d'établir des liens entre ses membres et de mettre une tribune à la disposition des Services du Trésor afin qu'ils puissent travailler en étroite collaboration, ainsi que de faciliter la coopération entre ses membres afin d'être une plateforme d'échanges et de mutualisation des bonnes pratiques.

Constituée dans un premier temps autour des membres du colloque international des Services du Trésor des pays francophones, l'AIST a ensuite été ouverte aux administrations du Trésor d'autres pays.

Le Bureau exécutif (7 pays) est composé du Président, de deux Vice-présidents et de quatre Administrateurs. Le Secrétariat général est basé à Paris.

L'Assemblée générale est composée des directeurs généraux des administrations des 29 pays membres.

L'AIST a pour ambition d'être une interface, un relais entre les administrations fiscales. Les conditions d'adhésion sont les suivantes : se conformer aux statuts de l'AIST, coopérer pour aider l'AIST à atteindre ses objectifs, faciliter l'échange de documents et d'expérience, verser une cotisation annuelle.

Focus sur le nouveau site web

À l'occasion du dixième anniversaire, notre site web évolue pour une communication moderne autour de valeurs partagées : professionnalisme, exigence, mutualisation et partage.



- Présentation de l'AIST
- Présentation des Etats membres
- Présentation des actions
- Un espace dédié aux membres
- Une plateforme d'inscription en ligne plus intuitive



N'oubliez pas de nous suivre sur Twitter ! @AIST_TRESOR

Les membres de l'AIIST



Algérie



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Comores



Congo



Côte d'Ivoire



Djibouti



France



Gabon



Guinée



Haïti



Hongrie



Koweït



Liban



Madagascar



Mali



Maroc



Mauritanie



Niger



RCA



RDC



Sénégal



Serbie



Tchad



Togo



Tunisie



Ukraine



Vietnam



Les Présidents

2007-2009	2010	2011-2012	2013	2014	2015	2016
						
Saïd IBRAHIMI	Noureddine BENSOUDA	Philippe PARINI	Adama KONE	Orlando ROBIMANANA	Daouda SEMBENE	Jamal ALSAHLI
						

Les Secrétaires généraux

2006-2010	2010-2013	Depuis 2013
		
Dominique DALLO	Gilles BERTEAU	Didier CORNILLET

Les Commissaires aux Comptes

2006-2013	Depuis 2013
	
Jacques ORTET	Laurent ROUSSEAU

Regards sur l'AIST

M. Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc



L'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) représente pour le Maroc plus qu'une institution d'échange d'expériences entre professionnels du Trésor. En effet, c'est à l'initiative du Maroc et de la France que l'AIST a été créée.

D'ailleurs, la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc en a assuré la première présidence en 2006 et continue aux côtés du Koweït, qui en assure la présidence aujourd'hui, à y participer activement, avec la même conviction et la même volonté.

Le Maroc a toujours été un membre actif au sein de l'AIST. En témoigne l'organisation du premier colloque annuel de l'AIST à Marrakech en 2007 et de deux séminaires thématiques à Marrakech en 2013 et à Rabat en 2015.

Je profite de cette occasion pour adresser toutes mes félicitations à notre nouveau président, M. Jamal ALSAHLI du Koweït et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles missions.

Je suis intimement convaincu que les finances publiques demeurent un moteur de nos économies, un facteur de réforme de l'Etat et qu'un bon système de gestion des finances publiques est un préalable indispensable dans le processus de développement économique et social de nos pays respectifs.

Je reste également convaincu que les services du Trésor sont au cœur des finances publiques, notamment en ce qui concerne l'exécution des budgets publics, en termes de mobilisation des ressources, de contrôle et de réalisation des dépenses, de tenue de la comptabilité publique et de reddition des comptes, notamment en préparant le projet de loi de règlement.

Afin de s'acquitter au mieux de leurs missions, nos administrations respectives doivent procéder à une rénovation en profondeur de leurs métiers, assurer la formation continue de leurs cadres, renforcer le recours aux systèmes d'informations et participer activement à l'actualisation des textes juridiques et réglementaires pour mieux accompagner l'évolution technologique, notamment en ce qui concerne la dématérialisation, les paiements en ligne, la simplification des procédures pour les usagers, etc..

C'est dans ce contexte qu'interviennent les rencontres internationales organisées par l'AIST, qui sont devenues au fil des années un forum de partage des expériences et d'échange sur les bonnes pratiques par rapport à des problématiques communes et similaires, malgré les spécificités et les contingences propres à chaque pays.

L'AIST a déjà 10 ans et regroupe des professionnels de 29 pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. C'est dire le rayonnement international de cette institution, dont l'objectif primordial de ses membres est de relever le niveau d'efficacité et d'efficience des activités et des métiers des services du Trésor.

Depuis sa création en 2006, l'AIST n'a épargné aucun effort pour l'accompagnement du Maroc dans le cadre des grandes réformes qu'il a menées depuis. C'est le cas lors de la réforme de la comptabilité de l'Etat, de la mise à niveau de la réglementation des marchés publics, et plus particulièrement à l'occasion de la réforme de la loi organique relative à la loi de finances.

Je ne peux conclure mes propos sans rendre hommage à M. Didier CORNILLET, Secrétaire général de l'AIST, qui par son excellent travail, sa générosité et son dynamisme a mis en place les conditions favorables au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les membres de l'AIST.

M. Daouda SEMBENE, Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor du Sénégal

Antananarivo 2006 – Koweït-City 2016



Voilà dix ans qu'a été portée sur les fonts baptismaux l'Association internationale des Services du Trésor (AIST). En une décennie, celle-ci n'a pas seulement grandi comme le ferait n'importe quel enfant de son âge. Elle a atteint une réelle maturité, a acquis ses lettres de noblesse et a réussi à se positionner parmi les plus illustres associations professionnelles internationales.

Dans un monde de plus en plus globalisé, où l'histoire semble s'accélérer inexorablement et où les crises, à la fois récurrentes et protéiformes, rendent plus contraignante que jamais la gestion des ressources en général, celles financières en particulier, ils ont été bien inspirés, ces pionniers qui, à l'orée d'un millénaire lourd de toutes les incertitudes, ont su mettre en œuvre la généreuse et géniale idée de créer cet espace du « donner et du recevoir » pour paraphraser feu le Président – Poète Léopold Sédar SENGHOR.

Véritable agora des temps modernes, l'AIST permet en effet aux services du Trésor de pays disséminés à travers quatre continents et dans une réelle mais enrichissante diversité linguistique et culturelle, d'échanger sur les problématiques liées aux défis de la modernisation de la gestion des finances publiques. Face aux mutations qui ont affecté le monde de la finance, l'AIST a admirablement joué sa partition tout en restant fidèle à sa vocation. Ce dynamisme trouve son illustration dans le bilan des actions jusqu'ici menées à travers les colloques annuels et les séminaires thématiques et dont se dégage un double motif de satisfaction : la régularité dans la programmation mais aussi et surtout la pertinence des sujets abordés.

En effet, les thèmes jusqu'ici choisis – et traités avec maestria par des orfèvres en la matière - sont aussi divers que variés, mais ont un dénominateur commun : ils se prêtent tous à un brainstorming accoucheur de progrès et portent sur les transformations nécessaires à opérer dans la gestion des finances publiques pour s'adapter, voire anticiper, sur un environnement en perpétuelle mutation.

Si notre association peut se targuer d'un bilan d'étape aussi élogieux, elle le doit certes à l'engagement inébranlable de chacun de ses membres mais aussi -et il me plaît de le souligner- aux qualités d'organisateur hors pair de son Secrétaire général, notre ami Didier CORNILLET, assisté de ses infatigables collaborateurs. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et de notre satisfecit.

Dans ce regard rétrospectif, comment ne pas s'attarder sur l'évènement majeur qu'a été, pour notre pays en général et pour le Trésor sénégalais en particulier, la tenue, du 16 au 18 novembre 2015, au King Fahd Palace Hôtel de Dakar, du colloque annuel de notre association et qui a été une réussite à tout point de vue. Cette manifestation a été le point d'orgue de l'année de présidence sénégalaise de l'AIST. C'est l'occasion pour moi de rendre encore une fois hommage à mon prédécesseur et ami, M. Abdoulaye DIENG, à qui revient le mérite d'avoir proposé et défendu la candidature du Sénégal lors de l'Assemblée générale tenue à Madagascar le 13 novembre 2014.

Il me plaît enfin de souligner ici l'engagement du Trésor sénégalais à toujours demeurer un membre actif de l'AIST. Il ne ménagera aucun effort pour continuer à apporter sa contribution à la poursuite de cette belle aventure afin que vive et se fortifie notre association pour de nombreuses décennies encore.

M. Adama KONE, Ex-Président de l'AIST, Ministre auprès du Premier Ministre, Chargé de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire



Le 10^{ème} anniversaire de l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) m'offre l'occasion de livrer ce message au sujet de notre Association commune qui constitue un cadre d'échanges, de réflexion et de partage de bonnes pratiques sur la gestion des finances publiques.

En effet, l'AIST, de par ses missions et ses activités, a su rassembler autour d'une même table des dirigeants, experts et cadres de haut niveau pour partager et mutualiser leurs différentes expériences.

Loin d'être un forum de discussions non productives, chacune des rencontres de notre Association a permis d'apporter des ébauches de solutions ou de réformes à même d'optimiser les performances des services du Trésor des différents Etats membres.

L'année 2013 a permis à la Côte d'Ivoire d'être doublement honorée, d'une part en me désignant en qualité de Président de l'AIST et d'autre part, en nous faisant l'honneur d'organiser le 7^{ème} colloque annuel tenu les 28 et 29 novembre 2013.

Ce fut une riche et exaltante expérience pour moi-même et surtout l'occasion de faire connaître davantage la Côte d'Ivoire et de la repositionner sur la scène internationale.

C'est avec beaucoup de fierté qu'aujourd'hui, en tant que Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances de mon pays, je continue d'avoir un regard positif et encourageant sur l'AIST.

Je voudrais profiter de cette lucarne pour rendre un hommage mérité à tous mes prédécesseurs qui ont assuré la présidence de l'AIST et qui ont su apporter leurs pierres à l'édification de notre association, faisant ainsi d'elle une plateforme d'échanges de référence. Je félicite également mes successeurs qui ont su renforcer les acquis de notre Association commune. Je reste convaincu que l'AIST a un très bel avenir.

Je ne saurais terminer mon témoignage sans remercier, féliciter et encourager les organes que sont le Bureau et le Secrétariat général qui, sans relâche, œuvrent à faire de l'AIST, un instrument dynamique qui contribue à l'amélioration de la gestion des finances publiques de nos Etats membres respectifs.

Annexe – Récapitulatif des actions organisées par l'AIST

10 Colloques



Maroc (2007) : Le contrôle interne et la maîtrise des risques



Etats-Unis (2008) : Les systèmes d'information financière et comptable



France (2009) : La réforme comptable des Etats et le nouveau rôle des Comptables publics



Slovénie (2010) : La qualité des comptes publics



Ukraine (2011) : Moderniser l'Etat, moderniser les finances publiques. L'efficacité de la dépense publique



Tunisie (2012) : La réforme comptable de l'Etat et la gestion de sa trésorerie



Côte d'Ivoire (2013) : La gestion financière des collectivités locales



Madagascar (2014) : Le rôle des services du Trésor pour une meilleure gouvernance des Finances publiques



Sénégal (2015) : Les processus de gestion de la dépense publique



Koweït (2016) : Les apports de la dématérialisation pour l'exercice des missions du Trésor

5 Séminaires Thématiques



RDC (2012) : La modernisation du recouvrement



Maroc (2013) : Audit et contrôle internes dans le secteur public



France (2014) : La gestion de trésorerie et le Compte Unique du Trésor (CUT)



Maroc (2015) : La normalisation comptable – Passage à la comptabilité en droits constatés



Haïti (2016) : Le rôle des services du Trésor dans la gestion de la dette publique

Colloque 2015

DAKAR - SENEGAL





AiST

86 allée de Bercy, Bâtiment Turgot
Télédoc : 908
75012 Paris

Tél : +33 (0)1 53 18 11 00
Fax : +33 (0)1 53 69 04 23

 : www.aist-tresor.com
@ : aist@aist-tresor.com